

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six

Le : 26 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2026

PRESENTS : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Madame Brigitte SIMONNEAU, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Marie-Joseph LABERGÈRE, Monsieur Olivier TERRAZ, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur David BARLET, Madame Pascale GIBERT, Monsieur David FRETILLE, Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Delphine CALOMINE, Monsieur Guy DESVILLES, Madame Elodie HAMELIN, Monsieur Lakhdar ABED, Madame Hanifé YILMAZ, Monsieur Arnaud BOUHIER, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Monsieur Ludovic DELHOUME, Madame Solène LAPLAGNE, Monsieur Edouard NEBIE, Madame Nadia GUERRERO, Monsieur Philippe LAURENT, Madame Marie-Paule CELERIER, Monsieur Thierry PASQUET, Madame Alexandra MOREAU ;

PROCURATIONS :

ABSENTS EXCUSÉS :

Secrétaire de séance : Monsieur Julien CHALANGEAS

Effectif légal : 27

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

Votants : 27

Présents : 27

DÉLIBÉRATION 2026-03-26-07 – DESIGNATION D'UN REPRÉSENTANT PRIMAGAZ

Madame le Maire rappelle qu'une commission de suivi de site (CSS) a été créée pour le site Seveso de Primagaz à Saint-Priest-Taurion, remplaçant le Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC).

Cette commission a pour but de faire un point annuel sur la sécurité du site Primagaz (inspection DREAL, audit interne au site...) et sur le PPRT (plan de prévention des risques technologiques).

Le représentant ou son suppléant est invité à participer à la commission annuelle afin d'être informé de l'actualité (sécurité, environnement, PPRT) du site industriel.

Pour que les futures commissions de suivi de site puissent se tenir, les représentants de la commune de Rilhac-Rancon doivent être désignés. Il s'agit de désigner un titulaire et un suppléant.

Madame le Maire demande s'il y a des candidatures.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 087-218712503-20260326-2026032607-DE

Monsieur François POIRSON se présente, assisté d'une suppléante, Madame Pascale GIBERT

A l'unanimité, Monsieur François POIRSON assisté de Madame Pascale GIBERT sont désignés pour représenter la commune à la commission de suivi de site (CSS) pour le site Seveso de Primagaz à Saint-Priest-Taurion.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 26 mars 2026

Affiché / Notifié le 30 mars 2026

Certifié exécutoire le 30 mars 2026

Publiée le 30 mars 2026

Le Maire,

Nadine BURGAUD

